

SES-imagotag

Société anonyme

55, Place Nelson Mandela

92000 Nanterre

Rapport des Commissaires aux Comptes sur la réduction du capital

Assemblée Générale Mixte du 23 juin 2023

15^{ième} résolution

KPMG S.A

Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

SES-imagotag

Société anonyme

55, Place Nelson Mandela

92000 Nanterre

Rapport des Commissaires aux Comptes sur la réduction du capital

Assemblée Générale Mixte du 23 juin 2023
15^{ème} résolution

Aux actionnaires de la société SES-imagotag,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 22-10-62 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de 26 mois à compter de la date de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10% de son capital, par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée. En application de la loi, nous vous signalons que le présent rapport n'a pu être mis à la disposition des actionnaires dans le délai prescrit par l'article R. 22-10-23 du code de commerce, les documents et informations nécessaires à son établissement nous étant parvenus tardivement.

Paris – La Défense, le 21 juin 2023

Les commissaires aux comptes

KPMG S.A

The signature of Grégoire Menou is written in blue ink. To the left of the signature is a small blue shield icon containing a white checkmark.

Grégoire MENOUE

The signature of Mathilde Fimayer is written in blue ink. To the left of the signature is a small blue shield icon containing a white checkmark.

Mathilde FIMAYER

Deloitte & Associés

The signature of Julien Razungles is written in blue ink. It is a stylized, cursive signature.

Julien RAZUNGLES